



## CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MARS 2023

Le Conseil municipal de la Commune de LE HAM a été légalement convoqué le 11 mars 2023,

L'an deux mille vingt-trois, le 24 mars, à 19h30, le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de Madame Diane ROULAND, Maire.

### Conseillers :

En exercice	Présents	Pouvoir(s)	Votants
10	7	1	8

Présent(s) : Diane ROULAND, Sébastien RAGOT, Alexandra FONTAINE, Frédéric BARRÉ, Frédérique MATIGNON, Sophie DEROUET, Emmanuelle MORICE

Absent(s) excusé(s): Christian GARNIER, Patricia DOUILLET, Frédéric ATTHAR

Secrétaire de séance : Alexandra FONTAINE

### 2023-09 – Finances : Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

**VU** le Code Général des Impôts et notamment son article 1609 nonies C ;

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**CONSIDERANT** le Procès-Verbal de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées en date du 14 février 2023, adopté à l'unanimité ;

**CONSIDERANT** que le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le rapport de la C.L.E.C.T fixant les Attributions de Compensation relatives aux transferts de compétence à la Communauté de Communes ;

**CONSIDERANT** que les conclusions de ce rapport doivent préalablement être entérinées par la majorité qualifiée des conseils municipaux, à savoir les deux tiers au moins des conseillers municipaux représentant plus de la moitié de la population totale du périmètre communautaire ou la moitié au moins des conseillers municipaux représentant les deux tiers de la population totale ;

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

### APPROUVE

le Procès-Verbal de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées en date du 14 février 2023 et charge Madame le Maire ou l'un de ses adjoints de transmettre un exemplaire de la délibération à la Présidente de la Communauté de Communes.

Les montants seront inscrits au budget primitif en dépenses de fonctionnement.

Les formalités de publicité ayant été effectuées ce jour,

LE HAM, le 24 mars 2023

Le Maire,  
Diane ROULAND

